



Mandat pour l'année scolaire 2022-2023
Surintendant de l'éducation :
Gestion des données, Équité, diversité et inclusion

Publication : 15 septembre 2022

Cher Hugues,

Les membres du Conseil et du comité exécutif ont travaillé en collaboration avec la communauté pour élaborer un nouveau [Plan stratégique 2021-2025](#). Nous sommes, en tant que leader postpandémique, à définir la prochaine normalité et je suis heureux de compter sur vous pour accroître notre effort collectif. Commençons ensemble à envisager ce que la crise sanitaire, toujours en cours, est susceptible de nous laisser de mieux et de durable.

En tant que surintendant de l'éducation responsable de la gestion des données, vous jouez un rôle essentiel dans le processus d'amélioration systémique des apprentissages au sein des écoles et du Conseil ainsi que dans la surveillance de l'efficacité des écoles pour assurer l'épanouissement et l'engagement des élèves. Vous êtes aussi une personne clé dans la réalisation de l'objectif stratégique du Conseil de devenir un carrefour francophone accueillant et ouvert sur ses communautés.

Pour améliorer notre alignement des objectifs stratégiques, je vous demande de travailler sur les priorités spécifiques suivantes au cours de l'année scolaire 2022-2023 en complément de votre rôle d'agent de supervision des écoles.

- *Diriger l'examen des données probantes et de la recherche liée à l'amélioration du rendement des élèves ainsi que la diffusion des résultats.*
- *Diriger des discussions et des prises de décision fondées sur des données impliquant la différenciation des ressources pour répondre aux besoins des élèves mal desservis et sous-performants.*
- *Analyser les données sur le rendement des élèves, y compris les expulsions, les suspensions, les médiations et les exclusions d'élèves, afin de déterminer les raisons potentielles des tendances et d'éclairer la planification.*
- *Coplanifier avec le surintendant responsable du dossier des écoles sécuritaires, accueillantes et bienveillantes, l'agente en équité et droits de la personne un projet pilote visant l'amélioration des résultats des élèves marginalisés, des élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation et des élèves sous-performants.*
- *Collaborer avec les surintendances appropriées pour s'assurer qu'il y ait une planification minutieuse des fonds attribués aux Besoins des élèves (SBE) et les Fonds pour les priorités et partenariats (FPP) pour maximiser les ressources et cibler les dépenses à leur potentiel.*



- *Continuer la collecte de données fiables et représentatives de ce que les élèves et les membres du personnel expérimentent dans les écoles du Conseil.*
- *Assurer les suivis et mises à jour liés du Plan d'amélioration et d'équité du Conseil (PAÉC)*
- *Développer, en consultation avec les surintendances, le plan de formation continue des directions d'école et des gestionnaires afin de leur permettre de servir leurs écoles ou leurs services avec un haut degré de compétence soutenu par les principes de l'approche service à la clientèle.*
- *Soutenir les membres du Conseil au Comité pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne.*

Je vous demande de tenir compte des priorités ci-dessus et d'élaborer un plan de mise en œuvre qui comprend des échéanciers, des résultats et des indicateurs de rendement. Lors de nos réunions mensuelles, je vous demanderai de fournir des mises à jour sur les progrès, au besoin.

Cordialement,

Le directeur de l'éducation par intérim,
Michel Laverdière